



MUNICIPALITÉ DE DUPUY

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale intérimaire, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Dupuy qui aura lieu le 13 juin 2023 à 19 h 00, le conseil municipal prendra en considération la demande pour la dérogation mineure suivante :

- Lot 3 870 898 (501, Route 111 Ouest à Dupuy) :

Demande ayant pour objet :

- Vue d'une fenêtre se trouvant sur le mur Est du garage à une distance inférieure à celle exigée par le Code civil du Québec.

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne une décision finale sur cette demande.

Donné à Dupuy, ce 24 mai 2023

Nicole Bretton
Directrice générale et
greffière-trésorière intérimaire

